

1 Charles par la grâce de dieu Roy de  
France seigneur de Mouzon à nostre gouverneur  
de Mouzon ou son lieutenant Salut nostre procureur  
audict Mouzon et nostre bien amé Aubertin de Pouilly escuyer

5 Sieur dignors et damblymont en partie nous ont exposé  
que à nous et audict de Pouilly appartient la terre  
et seigneurie dudict Amblymont moictié par moictié scize  
ausedans de notre seigneurie et ressort dudict Mouzon auquel  
lieu nous avons droict de justice haulte moyenne et basse

10 pour l'exercice de laquelle y a maire eschevins sergens  
et aultres officiers de justice et auquel lieu avons bois  
rappe champars prez terres et plusieurs aultres beaulx  
héritaiges les habitans duquel lieu sont tenuz nous  
faire et payer plusieurs cens rentes et bourgeoisies terraiges

15 tailles corvés gélines chappons et aultres droictz et debvoirs  
annuelz dont nous navons aucuns papiers ne lettres et nen  
ensuies jamais qu'il soyt de mémoire ou sy aucuns  
en avons eu parcydevant quilz ont esté perduz et adirez  
durant les guerres divisions et mortalitéz qui ont

20 eu cours au pays qui est frontière de notre royaume joignant  
au pays et duchéz de Buillon Leuxembourg Lorayne  
et autres qui ne sont de notre obéissance au moyen de quoy  
et aussi que les deptenteurs et propriétaires des  
héritaiges subjects ausdicts droictz nont voullu et ne

25 Veullent faire inscripre ne enregistrer en nos registres  
ne déclairer leurdits héritaiges à quels tiltres ilz  
les tiennent et occupent les charges quilz en  
doivent et sont tenuz de faire et sy prennent  
détiennent plusieurs champart vaccans et aultres héritages

---

1 Déclaration des héritaiges appartenans à Henry  
Colson scis et scituéz en ban et finage dudict  
Amblymont

Premier la moictié dune maison et courselle derrier comme le  
5 tout se contient assis aux espintel royé Jehan Jehannet d'une  
part et les consors d'aulture part d'un bout sur la rue et  
d'aulture aux hoirs feu Guillaume Michiel ladicte maison et  
courselle en totalité franche et quitte

Item la moittié d'une laïresse d'une grange vulgairement appellée  
10 la grange assis au trou de Lauche royé Le Roy d'une part  
et les aysances daultre d'un bout et d'aautres sur lesdits  
aysances partissant pour le reste à Jehan Jehannet Jacques  
Hanrart et plusieurs aultres en totalité franche et quitte

Item le quatriesme à ung jardin assis à la rue de la planche  
15 dont les quatre font le tout royé jaspar Le Roy d'une  
part et les consors ~~ignors~~ d'ung bout sur la rue et  
d'aulture aux sieurs d'ignors en totalité franche et quitte

Item le quart à ung quatriesme de plusieurs arbres assis  
sur une terre de long en long la rue de ladicte planche  
20 partissant pour le reste dudit quatriesme contre Jehan  
Jeunet et consors et contre tous ses héritiers guillaume  
Michiel pour les trois aulture part

Item le tiers en un quatriesme d'un jardin assis à *Lonnaigue* ?  
royé Gérard Paradis d'une part Martin Foullon Jehan Thierion et  
25 consors d'aulture partissant pour le reste comme dessus  
ledict jardin en totalité chargé par chascun an envers  
le Roy d'un chappon et une poulle le jour Saint Estienne

lendemain du jour de noel

Item le tier à ung quatriesme d'un jardin assis à Cratin ?

- 30 royé les hoirs feu Guillaume Michiel d'une part et  
Jehan Husson dict Perinet d'autre partissant pour le reste  
à la vefve et héritiers feu Jehannin Bourgain et  
plusieurs aultres leurs cohéritiers en totalité franc et quitte
- 

- 35 Item le tiers en ung quatriesme à ung jardin assis au chemin de  
Bersa royé Jehan Jehannet d'une part et la maison prespiteralle  
daultre partissant pour le reste comme dessus en totalité frant  
et quitte

Item quarante verges de terre derrier les meiz royé Jehan

- 40 Brion d'une part et Saint Denis daultre part d'un bout au seigneur  
Dignors franche et quitte

Item ? demy cent royé Jehan Husson d'une part et Poncellet

Henriquel daultre dun bout au ruisseau franche et quitte

Item plus bas quatre vingtz dix verges de pretz royé Saint George

- 45 d'une part et Colas Louvel d'aulture d'un bout aux héritiers  
Bernier Hanel franche et quitte